

ACTION URGENTE

AZERBAÏDJAN. DES JOURNALISTES BATTUS PAR LA POLICE ET DES EMPLOYÉS DE L'ÉTAT

Deux journalistes qui essayaient de filmer des démolitions illégales de maisons le 18 avril 2012, en Azerbaïdjan, ont été battus par des employés de l'État et la police, et ont dû être hospitalisés.

Idrak Abbasov, journaliste récompensé, a essayé de filmer des centaines d'employés de la Compagnie pétrolière publique d'Azerbaïdjan (SOCAR) en train de démolir illégalement des maisons dans le quartier de Sulutepe, à la périphérie de Bakou, la capitale du pays, l'entreprise souhaitant exploiter un gisement de pétrole à cet endroit. Cet homme a été battu jusqu'à en perdre connaissance, de même que son frère **Adalat Abbasov**, qui a essayé de le protéger. La journaliste Gunay Musayeva, qui se trouvait avec eux, a été agressée.

Selon des défenseurs des droits humains sur place, les résidents de Sulutepe n'ont pas été avertis de l'expulsion ou de la destruction de leurs maisons. Gunay Musayeva a déclaré à Amnesty International qu'au moment où les deux frères et elle sont arrivés, des agents de sécurité de la Sulutepe étaient en train d'attaquer certains habitants essayant d'empêcher la démolition. Elle a ajouté que lorsque les agents les ont vus filmer l'agression, des employés de la SOCAR et des policiers se sont emparés de leurs caméras, puis ils ont frappé Idrak Abbasov plusieurs fois avec des matraques et lui ont donné des coups de pied et de poing alors qu'il était sur le sol, jusqu'à ce qu'il s'évanouisse. Adalat Abbasov a essayé de protéger son frère mais les mêmes hommes se sont jetés sur lui, lui cassant une côte. « Je leur répétais d'arrêter de le frapper [Idrak], le pauvre homme était à terre, couvert de sang », raconte Gunay Musayeva.

Les employés de la SOCAR ont frappé cette dernière au visage, dans le dos et au ventre, et l'ont traînée un peu plus loin par les cheveux. « Ils ont pris ma caméra et ma carte de presse, pendant qu'ils me frappaient, ils nous insultaient et nous ont dit d'arrêter de filmer les manifestants en train de se faire battre. »

Trois autres journalistes, Esmira Javadova, Galib Hasanov et Esmira Javadova, ont dû s'enfuir devant le personnel de la SOCAR lorsqu'ils sont arrivés en taxi. Des employés armés de matraques ont brisé les vitres du véhicule sous les yeux de la police.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais, en azéri, en russe ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités à diligenter sans délai une enquête sur le passage à tabac d'Idrak Abbasov, ainsi que sur les coups et le harcèlement infligés à d'autres journalistes qui ont essayé de couvrir les événements dans le quartier de Sulutepe le 18 avril dernier, et à traduire les responsables présumés en justice ;
- demandez-leur de veiller à ce que la police cesse immédiatement de maltraiter les journalistes et d'autres civils, et d'empêcher à l'avenir que des civils soient battus ;
- exhortez-les à garantir que les démolitions prévues soient effectuées par des organes gouvernementaux autorisés et dans le respect des normes internationales interdisant les expulsions forcées.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 31 MAI 2012 À :

Ministre de l'Intérieur

Col.-Gen. Ramil Usubov
7 Azerbaijan Prospekti,
Baku AZ1005, Azerbaïdjan

Fax : +994 12 590 98 64

Formule d'appel : *Dear Minister, /*

Monsieur le Ministre,

Médiatrice

Elmira Suleymanova
40 Uzeyir Hajibeyov Street
Baku AZ1000, Azerbaïdjan

Fax : +994 12 498 23 65

Courriel :

ombudsman@ombudsman.gov.az

Formule d'appel : *Dear Ombudsperson, /*

Madame,

Copies à :

Président de l'Azerbaïdjan

Ilham Aliyev

Office of the President of the Azerbaijan
Republic

18 Istiqlaliyyat Street

Baku AZ1066, Azerbaïdjan

Fax : +994 12 492 0625

Courriel : office@pa.gov.az

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Azerbaïdjan dans votre pays (adresse/s à compléter) :
nom(s), adresse(s), n° de fax, courriel, formule de politesse

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

AMNESTY
INTERNATIONAL



ACTION URGENTE

AZERBAÏDJAN. DES JOURNALISTES BATTUS PAR LA POLICE ET DES EMPLOYÉS DE L'ÉTAT

COMPLÉMENT D'INFORMATION

En Azerbaïdjan, les autorités ont, dans la pratique, érigé en infraction les actions de protestation pacifiques contre le gouvernement, en interdisant les manifestations et en emprisonnant les organisateurs et les participants. La police a recours à une force excessive pour disperser des manifestations pacifiques mais non autorisées par les autorités. Elle multiplie menaces et manœuvres d'intimidation contre les défenseurs des droits humains, tout en se servant de l'arsenal juridique et administratif pour contraindre les groupes de la société civile œuvrant en faveur de la démocratie et des droits humains à cesser leurs activités ou pour refuser de les enregistrer.

Des journalistes ont été roués de coups et enlevés, tandis que le nombre de médias indépendants a été réduit par les lois interdisant la présence de diffuseurs étrangers sur les ondes azerbaïdjanaises.

Les nouvelles méthodes permettant l'exercice du droit à la liberté d'expression, telles qu'Internet et les médias sociaux, sont elles aussi battues en brèche. Des blogueurs et des jeunes militants sont harcelés et placés en détention sur la base de charges fabriquées de toutes pièces. Le gouvernement réfléchit à des moyens de maîtriser et surveiller l'utilisation d'Internet.

Face au durcissement de ces contrôles, des centaines de personnes excédées se sont rassemblées dans la rue en mars et avril 2011 afin de réclamer des réformes démocratiques et plus de respect des droits humains. Les autorités ont répondu à ces prémisses de contestation populaire avec une nouvelle vague de manœuvres de répression et d'intimidation. À la suite de ces manifestations, 14 personnes ont été déclarées coupables d'avoir organisé des rassemblements antigouvernementaux ou d'y avoir participé. Les autorités se sont par ailleurs appuyées sur des accusations fallacieuses pour arrêter et emprisonner trois hommes : deux jeunes membres de l'opposition et un défenseur des droits humains.

Trois des 17 individus considérés par Amnesty International comme des prisonniers d'opinion ont été remis en liberté depuis, à la suite d'une action menée par l'organisation. Cependant, alors que l'Azerbaïdjan s'apprête à accueillir l'édition 2012 du concours Eurovision de la chanson en mai prochain, 15 prisonniers d'opinion sont toujours en détention ; beaucoup ont été appréhendés uniquement pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression lors d'une manifestation pacifique en avril 2011.

Les informations relayées par la presse azerbaïdjanaise à propos des violences infligées à Babek Hassanov et Mahammad Majidli, lors de leur transfert de la prison n° 16 vers la prison n° 14 le 5 mars dernier, a incité de jeunes militants à se réunir pour une manifestation spontanée. Dans la matinée du 6 mars, une soixantaine de militants se sont ainsi rassemblés près de l'Académie des sciences dans le quartier de Yassamal, à Bakou, afin de réclamer la libération immédiate de tous les prisonniers d'opinion, ainsi que la fin des mauvais traitements dont ils sont victimes.

Deux musiciens et un jeune militant ont été battus et arrêtés lors d'un rassemblement organisé le 20 mars dernier par plusieurs mouvements de jeunesse. Alors que le chanteur Jamal Ali et son groupe interprétaient un morceau contenant un juron, un des manifestants est monté sur scène et lui a demandé qui il insultait. Avant de reprendre le concert, Jamal Ali a lancé à la foule : « En quoi est-ce mal de dire des gros mots ? Que la mère d'Illham aille se faire foutre, est-ce que quelqu'un a un problème avec ça ? » À ce moment-là, un des organisateurs, Etibar Salmanli, s'est approché de Jamal Ali et lui a demandé d'arrêter, puis des policiers en civil et en uniforme ont fondu sur les deux hommes et sur Natig Kamilov, membre du groupe.

Jamal Ali a subi des mauvais traitements à deux reprises en détention alors qu'il purgeait une peine administrative dans un poste de police, bien que la loi dispose que ce genre de peine doit être purgé dans un centre de détention administrative. Pour en savoir plus, voir AU 88/12, EUR 55/004/2012, 20 mars 2012, <http://www.amnesty.org/fr/library/info/EUR55/004/2012/fr>.

Noms : Idrak Abbasov, Adalat Abbasov

Genre : hommes

AU 110/12, EUR 55/007/2012, 19 avril 2012

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

